



La Marianne de la Parité 2015 dans les EPCI Région Nord-Pas de Calais



Présentation générale de l'enquête en région

Lors de *La Marianne de la Parité 2011*, les EPCI de la région Nord –Pas de Calais étaient une petite centaine, la part des femmes dans les conseils était de 18% et on comptait 6 femmes présidentes.

La loi du printemps 2013 en modifiant le mode d'élection et les regroupements opérés depuis, a transformé la configuration de la région. Ils ne sont plus que 54 EPCI : 34 dans le Pas de Calais, 20 dans le Nord dont une métropole –*Lille Europe Métropole*- que nous avons traitée à part.

Sur ces 53 EPCI, les deux-tiers comptent plus de 20 000 habitants, 10 en comptent moins de 10 000, et seulement 8 ont une population comprise entre 10 000 et 20 000 habitants. La répartition diffère entre le Nord, où la presque totalité des EPCI a plus de 20 000 habitants, et le Pas de Calais, où il ne s'agit que d'un peu plus de la moitié.

Le faible nombre d'EPCI, par comparaison avec d'autres régions et la différence de configuration entre les deux départements ont conduit l'antenne locale à proposer au jury de travailler à un palmarès par département, tout en ayant le souci de ne pas oublier les EPCI les moins peuplées ; ce point de vue a été retenu.

Des effets positifs de la loi sur la composition des conseils

La part des femmes dans les conseils communautaires est passée à 29% (34% dans le Nord et 27% dans le Pas de Calais).

Alors qu'en 2011, 95% des EPCI comptaient moins de 30% de femmes conseillères, ils représentent seulement 5% des conseils dans le Nord, mais encore 50% dans le Pas de Calais. Elles ne sont plus que 4 femmes à présider une intercommunalité...

Des exécutifs très masculins

L'enquête 2015, plus fine, renseigne sur les exécutifs -président.e et vice-président.e.s- ce qui n'était pas abordé en 2011.

La part des femmes dans les exécutifs de la région est de 14% (18% dans le Nord et un peu plus de 11% dans le Pas de Calais où 12 exécutifs sur 34 ne comptent aucune femme).

Avec, un exécutif de 21 membres dont 2 femmes, la Métropole fait pâle figure à côté des autres intercommunalités de la région!

Certes la responsabilité de l'action sociale est le plus souvent confiée à une vice-présidente, mais les responsabilités données aux femmes se diversifient vers l'environnement, la culture, le logement, le tourisme.

La cérémonie de remise des distinctions de La Marianne de la Parité, a eu lieu le **16 novembre 2015**, sur le site de l'Université de Lille 1, à la Maison d'Activités culturelles et colloques au cœur de la Cité scientifique à Villeneuve d'Ascq.

Consulter le palmarès pour la région Nord-Pas de Calais.